

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1992)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Avant-propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

Jamais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Comité international de la Croix-Rouge n'a été confronté simultanément à autant de conflits meurtriers qu'en 1992. En pensant à toutes ces crises, je ne puis m'empêcher d'éprouver des sentiments contradictoires : jamais nos délégués, présents dans plus de soixante pays, n'ont été si actifs, jamais nous n'avons atteint autant de victimes, et pourtant, jamais dans certains conflits notre action n'a paru si fondamentalement mise en cause, et les droits des victimes si tragiquement bafoués.

Depuis la fin de la guerre froide, l'Histoire s'est brutalement défaite sous la pression de revendications nationalistes, ethniques, religieuses, politiques. Ces nouvelles idéologies de la violence ont fondamentalement modifié la nature et les paramètres traditionnels des conflits. L'anarchie, l'intolérance ont ainsi transformé la guerre en une lutte sans merci de tous contre tous. Les populations civiles en ont été les premières victimes. Des millions de femmes, d'hommes, d'enfants, de vieillards ont été affamés, arrêtés, torturés, violés ou massacrés, victimes de politiques intolérables. D'autres ont été jetés sur les routes de l'exil dans le plus total dénuement. A la lumière des expériences de nos déléguées et délégués, témoins d'actes affreux, et face à l'étendue des dégâts, je me demande si c'est encore de guerre qu'il faut parler. Lorsque chacun devient l'ennemi de chacun, lorsque la haine et ses cruautés ne découlent plus de la guerre, mais deviennent une fin en soi, on ne peut plus parler de guerre. On assiste au rejet de toute humanité. On touche le fond de ce puits noir de la barbarie.

Des expériences de 1992, on peut dire que l'horreur est au rendez-vous, quand les règles du droit international humanitaire, contenues dans les Conventions de Genève et ses Protocoles, sont bafouées.

Plus que jamais, il s'agit pour tous les gouvernements d'être conscients de leur responsabilité pour ce qui se passe partout dans le monde. Il faut leur rappeler que le respect des règles du comportement humanitaire trace une frontière entre les tragiques conséquences des guerres et la barbarie pure et simple. Seul le respect de ces règles peut rompre la spirale de la violence. C'est à la communauté internationale d'agir pour mettre fin à ces horreurs. C'est aux institutions humanitaires neutres et impartiales d'agir pour protéger et assister les victimes en évitant toute politisation de l'action humanitaire.

Devant le danger du rejet de toute humanité, le CICR, conformément à son mandat conventionnel, continuera sa mission de protection et d'action. Il le fera avec constance, rigueur et humilité.



Cornelio Sommaruga
Président du CICR